Le magazine des professionnels de la canne

CAROcanne

N°38 Mai 2016 2€



Désherbage : mieux partager les connaissances

Notre dossier, p 18 à 22

> Campagne 2015 : le bilan p 4 à 7
> Le Rita Canne se met en place p 16

Une gamme de matériels complète pour répondre aux spécificités du monde agricole réunionnais

Foucque MATERIELS








« BEST CASE IH AGRICULTURE DEALER 2016 »

FOUCQUE MATERIELS a reçu en ce début d'année le prix de « MEILLEUR CONCESSIONNAIRE 2016 » de la zone Afrique de la part de CASE IH pour ses ventes sur l'île.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer sur notre stand pour cette 40ème Foire Agricole de Bras-Panon

CASE IH AGRICULTURE — JCB — CLAAS

FOUCQUE MATERIELS St André
419 avenue Ile de France
97440 St André
Tél : 02 62 97 49 74
Fax : 02 62 28 20 69

FOUCQUE MATERIELS St Louis
9 Bis Rond-point du GOL
97450 St LOUIS
Tél : 02 62 97 49 74
Fax : 02 62 26 91 55

FOUCQUE MATERIELS St Suzanne
22 rue Ambroise Croizat
97441 St Suzanne
Tél : 02 62 97 49 74
Fax : 02 62 46 21 85

www.foucquemateriels.re

Suivez nous sur

N°38

sommaire

3 Editorial

4-7 ANALYSE DE LA CAMPAGNE 2015

- Tonnage en hausse, richesse en baisse 4-5
- La coupe mécanique en progression 6
- Les chiffres de l'Est et du Nord 6
- Les chiffres de l'Ouest 7
- Les chiffres du Sud 7

8-16 Actualités

- Saisonniers agricoles vous avez droit à la prime d'activité 8
- La recherche d'une solution pérenne Déchets agricoles non organiques et non dangereux 9
- La bagasse-énergie doublement valorisée en 2015 pour faire progresser le revenu des planteurs 10
- Des plantes de services entre deux cycles de canne 11
- Les systèmes canniers intégrant les plantes de services suscitent l'intérêt des planteurs 12
- Les premières réactions 13
- Une nouvelle homologation pour les cendres de bagasse 14
- MVAD : un site web à redécouvrir 14
- Le mélange écume-cendre : un 2 en 1 15
- Avec la cendre, j'augmente mes rendements 15
- Le Rita Canne se met en place 16

18-22 DOSSIER

- Désherbage : mieux partager les connaissances 18-19
- DEPHY : premières rencontres professionnelles dans le Sud 20
- Utilisation des herbicides : paroles de planteurs 21
- Reconnaître les mauvaises herbes au champ... avec son téléphone ! 22
- Collecte des EVPP : 14, 15 et 16 juin 2016 22

23 LE MONDE DE LA CANNE ET DU SUCRE

- Maurice, taux d'extraction au plus bas en 2015 23

CARO CANNE N°38 - MAI 2016

Revue du Comité Phyto Sucre publiée par l'ARTAS

[illegible]

Des aides à solliciter sans attendre

éditorial



Des tonnages élevés mais une richesse historiquement basse : les résultats de la campagne 2015, dont nous vous proposons une analyse dans ce numéro de Caro Canne, ont suscité des commentaires mitigés. Certes, des records de production ont été enregistrés dans certains secteurs, mais les exploitations de l'Ouest ont encore souffert des conséquences de la période de sécheresse précédente et la barre du 1,9 million de tonnes espérées n'a pas été franchie.

La chute de la richesse a pour sa part été constatée dans toutes les zones de production. En cause : la persistance de la chaleur, associée à des précipitations régulières, au moment où habituellement les cannes doivent subir un stress thermique et hydrique pour stocker leur sucre.

Devrons-nous nous habituer à des températures toujours plus douces entre la fin de la saison des pluies et le début de la coupe ? Cette année 2016 pourrait en tout cas voir la tendance se poursuivre, selon les prévisions de Météo France, avec cependant des précipitations plus dans la norme au deuxième trimestre. Ce changement climatique, s'il s'inscrit dans la durée, deviendra un vrai sujet de réflexion pour la filière.

Mais le ciel, qui une nouvelle fois nous a préservés des dégâts d'un cyclone, est rarement le responsable de tous nos maux. L'amélioration des itinéraires techniques doit contribuer à réduire les conséquences des conditions climatiques.

Quand ces dernières sont favorables à la canne, elles le sont aussi aux mauvaises herbes. A l'heure où des efforts accrus sont demandés aux planteurs pour limiter les quantités d'herbicides mises en œuvre dans les champs, la bonne maîtrise des pratiques de désherbage est plus que jamais une priorité.

Le Rita Canne (Réseau d'Innovation et de Transfert Agricole) en a fait un de ses thèmes d'actions. Les initiatives se multiplient pour rapprocher les chercheurs et les planteurs, pour mieux faire circuler l'information entre les uns et les autres.

De nombreuses solutions sont expérimentées pour réduire l'utilisation de produits phytosanitaires, conformément aux objectifs du plan Ecophyto, sans nuire aux résultats économiques des exploitations. Les acteurs de la filière doivent avancer avec pragmatisme dans cette voie.

Bernard Siegmund
Président de l'ARTAS

sur le Net

A l'adresse, **www.carocanne.re**, votre magazine est passé au numérique !
Tous les numéros parus depuis 2003 sont disponibles en intégralité.

PLUS DE SERVICES avec des recherches possibles par :

- mots-clefs pour sélectionner les revues concernées ;
- un deuxième niveau de mots-clefs pour retrouver le sujet dans les articles.

Restez informés de toute l'actualité de Caro Canne en donnant vos coordonnées sur le site.

Tonnage en hausse richesse en baisse

A quelques 4 000 tonnes près, la campagne 2015 a frôlé la barre des 1,9 million de tonnes. Toutefois, si les conditions météorologiques ont favorisé le rendement, elles ont affecté la richesse en sucre, en-deçà de la moyenne décennale.



Pluviométrie régulière et températures douces n'ont pas favorisé la richesse.

Tous les regards étaient rivés sur les compteurs de Bois-Rouge et du Gol, début décembre, peu avant le terme de la campagne 2015. La barre symbolique des 1,9 million de tonnes, qui n'a plus été atteinte depuis 2009, allait-elle être franchie ? Il s'en est fallu de peu, puisque le décompte s'est finalement arrêté à 1,895 million de tonnes.

Certains centres ont approché leur record, comme les bassins de Beaufonds (535022t), de Bois-Rouge (402949t), du Gol (424053t) et de Grands-Bois (350321t).

Les conditions météorologiques, depuis la fin de la campagne précédente, ont été particulièrement favorables. Dans l'Est comme dans le Sud, la pluviométrie a été régulière sans excès et les périodes humides ont alterné avec des périodes ensoleillées, jusqu'aux premières semaines de la coupe.

2015 a également vu la fin de la sécheresse dans l'Ouest, où les tonnages (183759 sur le bassin de Savanne) ont été nettement supérieurs à ceux de 2014 et 2013, sans retrouver pour autant les niveaux des années précédentes. Les deux années de sécheresse avaient affaibli de nombreuses exploitations, qui étaient en défaut de trésorerie, fin 2014, pour préparer la campagne 2015 dans de bonnes conditions. Les investissements dans la fertilisation, le désherbage et l'irrigation ont de toute évidence été en-deçà des besoins sur ce bassin.

L'autre fait marquant de la campagne trouve une explication dans les mêmes conditions climatiques : la richesse de la canne a été exceptionnellement basse, s'établissant à 13,28 (moyenne de toute l'île), loin de la moyenne décennale (13,87). « *Les températures n'ont pas suffisamment baissé en mai et juin* », explique Stéphanie Damour, responsable des relations clients au CTICS. « *En absence de stress, alors que le taux d'humidité restait élevé, la canne a continué à pousser au détriment du stockage du saccharose dans les tiges* ».

Relance de la **coupe mécanique**

Enfin, les rendements élevés de la campagne 2015 ont contribué à la relance de la coupe mécanique (voir page 7).

A parc équivalent d'une année sur l'autre, les coupeuses-tronçonneuses ont récolté davantage mais la progression la plus nette est celle de la coupe mécanique en cannes longues. Nombre d'exploitations qui, au cours des années précédentes, avaient limité l'utilisation des coupeuses pèl, les ont remises en service.

Le phénomène s'est accentué en fin de campagne, où les machines ont tourné à plein régime pour ne pas laisser de canne au champ avant la fermeture des usines. Au cours de la dernière semaine, Bois-Rouge a réceptionné 1 000 tonnes par jour de canne longues issues de la coupe mécanique! Autre explication à la relance des coupeuses pèl : plus de 220 planteurs ont signé, fin 2015, le contrat de progrès proposé par la nouvelle Convention Canne et donnant accès à une prime si la coupe mécanique en cannes longues respecte certains critères de qualité (voir Caro Canne n°37).

De La Mare au Grand Prado

2015 aura été la dernière année de fonctionnement de la balance de La Mare, où, pour la troisième campagne consécutive, les cannes étaient acheminées sur une zone de livraison provisoire créée sur le site de Bois-Madame, à Sainte-Marie.

Une solution a pu être trouvée pour créer un nouveau centre de réception, plus fonctionnel, sur la commune du Nord-Est. Il pourra entrer en service au début de la campagne 2016, à proximité immédiate de la R.N. 2, près de la station d'épuration du Grand Prado. Le terrain, dont le Cirad était jusqu'à présent locataire, est en cours d'aménagement par Tereos Sucre OI. La balance sera dotée d'un pont-bascule pour la pesée des cannes, et d'une griffe mobile pour le chargement des cachalots.

Cet investissement s'inscrit dans le cadre du protocole signé il y a deux ans, garantissant le maintien de tous les centres existants et prévoyant le cas particulier du déplacement de celui de La Mare. Il doit permettre aux exploitations les plus excentrées du secteur de poursuivre leur activité en s'affranchissant des contraintes d'un transport des cannes jusqu'à l'usine de Bois-Rouge.

La campagne **en chiffres**

Source : CTCS

	Tonnage		Richesse	
	Moyenne 2005-2014	2015	Moyenne 2005-2014	2015
Secteur de Bois-Rouge	904 949	969 565	13,60	13,08
Secteur du Gol	895 325	926 539	14,14	13,48
Total	**1 800 274**	**1 896 104**	**13,87**	**13,28**

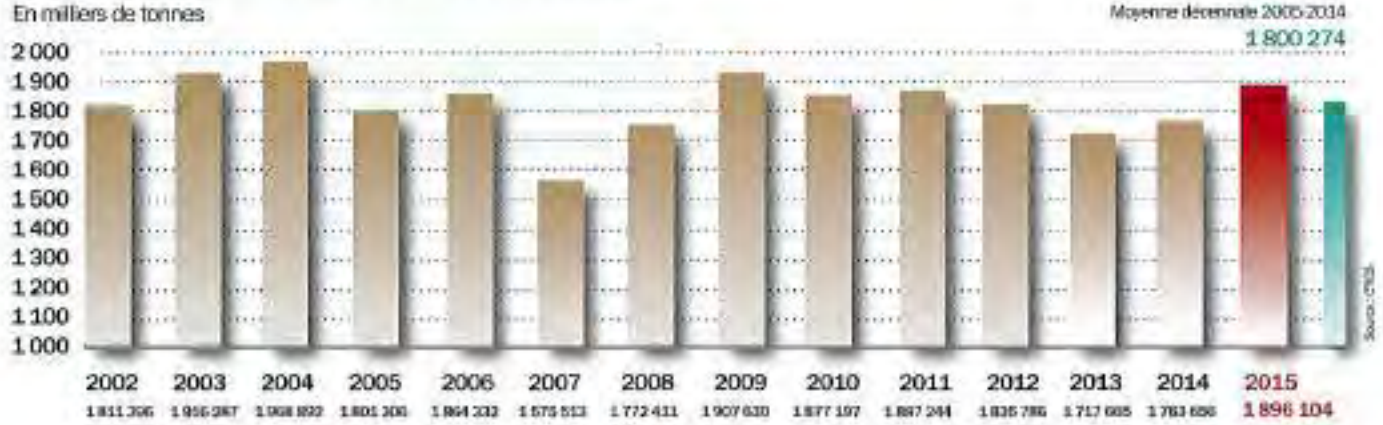




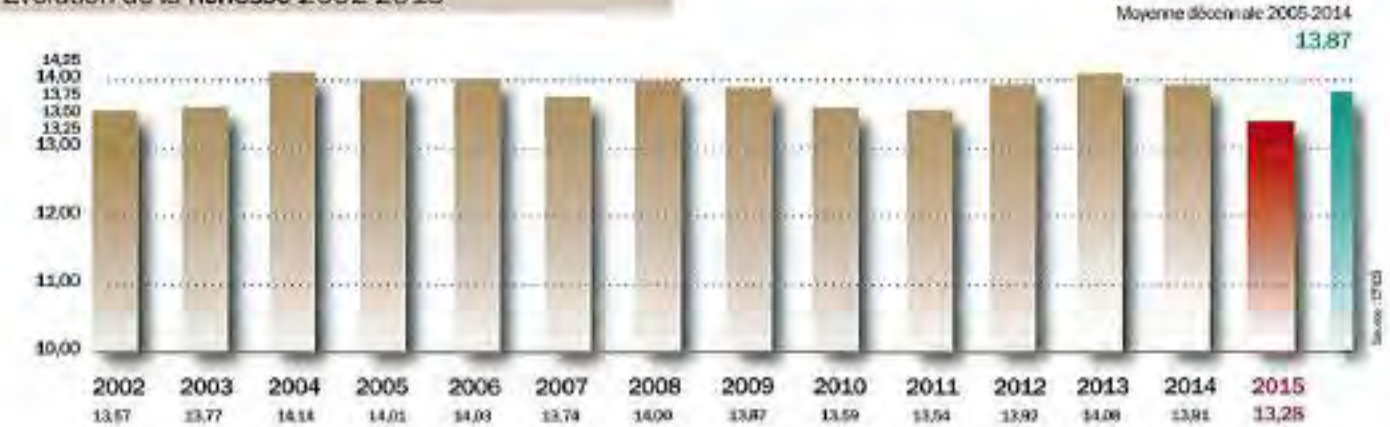


A Bois-Rouge comme au Gol, les tonnages ont été nettement supérieurs à la moyenne décennale.

Evolution **du tonnage** de canne à sucre 2002-2015



Evolution de la **richesse** 2002-2015



La coupe mécanique en progression

Le bilan final a confirmé la tendance observée en cours de campagne: les coupeuses péi ont été beaucoup plus utilisées en 2015 que les années précédentes. Près de 140 000 tonnes de canne ont été récoltées avec ces machines, soit 7,3 % du tonnage totale, contre 5,6 % en 2014.

« Les coupeuses avaient moins travaillé au cours des années précédentes, marquées par la sécheresse et des tonnages modestes, analyse Patrick Thomas, responsable du Service agronomique de Tereos Sucre Océan Indien. *En 2015, les rendements en hausse ont poussé les planteurs à les utiliser, notamment quand ils étaient en retard, à la fin de campagne. Un autre facteur a sans doute joué : les nouveaux contrats de progrès, qui donnent accès à une aide incitant à la coupe en cannes longues ».*

Une forte disparité géographique est toutefois constatée dans l'utilisation de ces coupeuses, qui ont récolté 10,1 % des cannes broyées à Bois-Rouge mais seulement 4,3 % au Gol. L'unique machine en fonctionnement dans l'Ouest (centres de Grand-Pourpier, Tamarins et Stella) a récolté moins de 600 tonnes. Elles ont été beaucoup plus utilisées dans le Sud, notamment dans le secteur de Langevin, où près de 20 % des livraisons étaient des cannes longues coupées mécaniquement.

Les plus fortes hausses ont été constatées dans le Nord-Est, avec 98 000 tonnes (contre 67 000 en 2014). Même constat de Marc Thiéry, responsable agricole de la sucrerie de Bois Rouge : *« L'aide à la coupe mécanique introduite dans la Convention Canne a sans doute eu un effet, tout comme les tonnages importants qui ont incité les planteurs à solliciter leurs collègues équipés ou des entrepreneurs de coupe pour avancer plus vite ».* Au total, 39 % des cannes broyées par l'usine de Saint-André ont été coupées mécaniquement, tous matériels confondus. Autre conséquence des rendements élevés pendant cette campagne 2015 : malgré la stabilité du parc de machines, les coupeuses-tronçonneuses ont récolté 19,4 % du tonnage total, soit un point de plus que l'année précédente. Les seuls centres de Beaufonds et Bois-Rouge ont réceptionné les trois quarts des cannes tronçonnées sur le bassin de Bois-Rouge et près de 29 % des cannes tronçonnées de toute l'île.

Source : Tereos Sucre Océan Indien	Coupe manuelle	Coupe mécanique cannes longues	Coupe mécanique cannes tronçonnées
Ravine-Glissante	121 648	13 657	0
Beaufonds	209 304	38 226	26 911
Pente-Sassy	119 936	5 340	0
Bois-Rouge	90 150	40 277	251 657
La Mare	19 949	916	0
Grand-Pourpier	31 048	0	545
Tamarins	53 769	22	10 722
Stella	83 516	547	3 590
Le Gol	125 004	2 662	27 748
Casernes	219 775	2 955	45 910
Grands-Bois	171 381	11 942	855
Langevin	66 145	16 212	0
Baril	77 381	6 405	0
Ensemble de l'île	**1 389 005**	**139 161**	**367 938**



Les chiffres de l'Est et du Nord

Fait notable de la campagne dans l'Est : le record de tonnage qui avait été battu en 2014 sur la commune de Saint-Benoît l'a été de nouveau en 2015 !

Source : FPO	Moyenne 2005-2014	2015	Moyenne 2005-2014	2015
Est et Nord				
Ravine-Glissante	121 829	135 304	13,56	13,22
Beaufonds	247 852	274 441	14,19	13,96
Pente-Sassy	126 582	125 276	14,12	13,90
Bois-Rouge	340 974	382 084	12,95	12,13
La Mare	24 749	20 866	13,35	12,92

La richesse a baissé sur tous les centres de réception de l'Est en 2015, comme ailleurs dans l'île, du fait de la persistance de la chaleur et de la pluie tout au long de l'année. Mais de Ravine-Glissante à Beaufonds, la canne a bénéficié de conditions climatiques optimales pour sa croissance. De septembre 2014 au début de la coupe 2015, la régularité des pluies a favorisé une pousse ininterrompue. Les cannes de fin de campagne ont aussi bénéficié de pluies régulières de juillet à septembre 2015.

Une hausse des tonnages par rapport aux campagnes précédentes a également été constatée sur les centres de Pente Sassy et Bois-Rouge.

Enfin, si les tonnages livrés ont progressé à La Mare par rapport à 2014, ils sont restés inférieurs à la moyenne décennale.

Les chiffres de l'Ouest

L'Ouest a globalement souffert des conséquences des deux années de sécheresse antérieures. L'ensemble de l'itinéraire technique a été mis à mal du fait de l'incapacité de nombreuses exploitations d'investir à temps dans les champs, à la fin de la campagne précédente.

Ouest	Moyenne 2005-2014	2015	Moyenne 2005-2014	2015
Grand-Pourpier	42 963	31 594	14,04	13,21
Tamarins	70 550	64 513	13,85	13,18
Stella	81 668	87 652	14,14	13,50

L'effort de désherbage et d'irrigation a été réduit et les tonnages s'en ressentent, alors que la richesse a baissé, comme dans les autres bassins de l'île, pour les mêmes raisons climatiques.
Seul Stella a enregistré en 2015 des tonnages supérieurs à la moyenne décennale.
Ce secteur a en effet bénéficié d'une pluviométrie plus favorable que les champs de la région de Saint-Paul.

Les résultats de la balance de Saint-Leu n'en restent pas moins décevants, bien que retrouvant les niveaux d'avant les sécheresses successives de ces dernières années.
Le recul des tonnages à la balance de Grand-Pourpier a été amplifié par la redéfinition de la cartographie des livraisons dans l'Ouest. Pour des raisons de commodités de transport, près de 4 000 tonnes ont ainsi « basculé » en 2015 vers Tamarins.



Les chiffres du Sud

Si la baisse de la richesse a été générale, des évolutions contrastées ont été constatées dans le Sud en terme de tonnage. La progression a été nette au centre de Casernes, qui a retrouvé le niveau des meilleures années antérieures.

Sud	Moyenne 2005-2014	2015	Moyenne 2005-2014	2015
Le Gol	163 545	155 414	14,28	13,48
Casernes	249 649	268 639	14,34	13,85
Grands-Bois	173 728	184 178	13,95	13,32
Langevin	156 184	166 143	14,03	13,16

La pluviométrie régulière a également accru les rendements dans les secteurs de Grands-Bois et de Langevin. Cette zone a aussi bénéficié de la diffusion croissante des nouvelles variétés qui y sont adaptées, R585 a notamment eu un impact indéniable sur les résultats des exploitations des Hauts.
Les tonnages réceptionnés sur la balance du Gol sont eux aussi en progression par rapport aux deux précédentes campagnes, tout en restant inférieurs à ceux de la moyenne décennale.

Deux principales raisons à cela : d'une part la disparition de quelques exploitations de la région de Pierrefonds, sur l'emprise de la nouvelle zone d'activités, d'autre part la pluviométrie encore insuffisante en 2015 dans les Hauts de Saint-Louis.





Saisonniers agricoles
Vous avez droit à la prime d'activité

En vigueur depuis le début de l'année, la prime d'activité remplace le RSA et la prime pour l'emploi en période de reprise d'activité. Cette nouvelle mesure, qui facilite le cumul du salaire et des revenus de solidarité, devrait encourager l'emploi agricole pendant la récolte.



La prime d'activité intéresse au premier chef les bénéficiaires du RSA.

Une idée fausse veut qu'un contrat de travail de courte durée mette un terme au bénéfice des revenus sociaux : revenu de solidarité active (RSA), allocation de retour à l'emploi (ARE) ou allocation de solidarité spécifique (ASS). Il n'en est rien. Les dispositifs en vigueur donnent la possibilité de conserver le bénéfice d'une aide publique tout en percevant un salaire et de retrouver un revenu social au terme de la période d'activité.

Le grand changement intervenu le 1er janvier 2016 concerne la prime d'activité. Désormais, toute personne âgée de plus de 18 ans ayant une activité salariée a droit à la prime d'activité dès lors que l'ensemble des ressources de son foyer (salaire, revenus sociaux, etc.) est inférieur à 1 500 euros nets par mois. Le montant de la prime d'activité varie selon la situation familiale et les ressources du bénéficiaire.

Déclaration trimestrielle des revenus

Les bénéficiaires du RSA reprenant une activité sont intéressés au premier chef par cette mesure : la prime d'activité remplace en effet le RSA activité versé par la CAF et la prime pour l'emploi versée par les services des impôts pendant la période d'activité. Les allocataires du RSA n'ont même pas à en faire la demande. Une fois signalée à la CAF la reprise d'activité, ils passent automatiquement sous le régime de la prime d'activité.

Versée mensuellement, la prime d'activité est calculée par rapport à la moyenne des ressources des trois mois précédents. Elle est recalculée tous les trois mois en fonction des revenus perçus. Pendant la période d'activité, il est donc nécessaire de déclarer ses revenus trimestriels à la CAF. Ces déclarations de ressources se font désormais exclusivement par voie numérique, sur le site web de la CAF (caf.fr). Sur ce site, le salarié peut effectuer une simulation pour savoir s'il entre dans le nouveau dispositif et à quel montant de prime d'activité il a droit.

Une aide intéressante dans tous les cas

Comment fonctionne la prime d'activité ? Durant les trois premiers mois, l'allocataire continue de toucher le RSA en complément de son salaire. La prime d'activité peut être perçue en complément du salaire, à partir du mois suivant le trimestre de reprise d'activité. Elle est calculée selon les revenus des trois mois précédents. Dans le cas de plusieurs contrats successifs, la prime est ajustée de trois mois en trois mois en fonction des revenus trimestriels. Au terme de la période d'activité, le bénéficiaire continue de percevoir la prime d'activité durant les trois mois suivants, quel que soit le dispositif qu'il intègre : régime de l'assurance-chômage s'il a suffisamment de jours travaillés[1] ou le RSA.

Les demandeurs d'emploi bénéficiaires de l'ARE ou de l'ASS retrouvant un emploi temporaire bénéficient également de la prime d'activité si leurs ressources sont inférieures aux 1 500 euros mensuels. Ils cumulent leur allocation avec leur nouveau salaire dans les mêmes conditions qu'auparavant, la prime d'activité venant en plus.

[1] 122 jours (ou 610 heures) de travail au cours des 28 mois précédents pour les moins de 50 ans, 36 mois pour les plus de 50 ans.

Les avantages d'un contrat de travail

Outre les droits qui s'appliquent notamment aux salariés saisonniers agricoles, un contrat de travail en bonne et due forme présente d'autres avantages, à savoir :

- un salaire minimum garanti ;
- l'assurance-maladie en cas d'accident du travail ;
- la cotisation aux régimes de retraite et d'indemnisation de perte d'emploi, ouvrant droit à l'ARE en fin de contrat ;
- le droit à la formation ;
- des conditions de travail réglementaires (congés payés, temps de travail, etc.).

La recherche d'une solution pérenne

Déchets agricoles non organiques et non dangereux

Du 30 mai au 3 juin, les agriculteurs sont invités à transporter leurs déchets plastiques (hors emballages de produits phytosanitaires, de produits d'hygiène d'élevage laitier et de biocides) chez Cycléa au Port où ils seront pris en charge moyennant un tarif de 50 euros par véhicule transporteur.

Que faire des emballages d'engrais (sacs et big-bags), des films d'emballage, des tuyaux d'irrigation usagés, des paillis de plastique et autres bâches de serre ... ? Si pour les emballages de produits phytosanitaires et pour ces produits non utilisés, la filière est au point, avec des collectes programmées en des points précis, ce n'est pas le cas pour les déchets plastiques banals de l'agriculture. « *Or les producteurs agricoles sont également responsables du devenir de ces déchets* » rappelle Karine Maignan, chargée de mission Environnement à la Chambre d'agriculture.

C'est à l'initiative de la Chambre que, pendant la Semaine du Développement Durable, une opération-test de collecte se déroulera sur cinq après-midis, du 30 mai au 3 juin. Les producteurs pourront se débarrasser de leurs déchets plastiques non dangereux, préalablement préparés, en les transportant au Port chez Cycléa, qui les traitera avant de les exporter pour leur recyclage.

Une opération test

Pour être acceptés, les plastiques agricoles usagés devront avoir été nettoyés et séparés par type de plastique. Un nettoyage sommaire visant à éliminer terre, eau et résidus végétaux suffit. Pour les sacs d'engrais bi-couche, les enveloppes interne et externe seront séparées. Les consignes de préparation sont à se procurer auprès de la Chambre d'agriculture. Le traitement des déchets ayant un coût, un tarif de 50 euros sera demandé par livraison, quel que soit le volume livré et le nombre d'agriculteurs regroupés pour une livraison.

« *Il s'agit d'une opération test afin de voir comment la collecte, le transport et le coût de traitement peuvent être mutualisés,* précise Karine Maignan. *Dans les filières Horticole et Élevage, les organisations de producteurs sont mobilisées pour mettre en place des solutions de regroupement, de contrôle et de transport.* »

Inter : Un appel à la bonne volonté

La solution passe évidemment par des livraisons groupées. Preuve de la difficulté de l'exercice, cette opération n'est que la quatrième du genre. Bien que soutenues par une aide publique, les deux premières, en 2002 et 2004, avaient échoué car les déchets livrés étaient trop souillés et Cycléa n'avait pu les accepter en l'état.

En 2008, des techniciens contrôlaient la propreté des apports de déchets et l'opération avait bien fonctionné. Celle de 2016 ne bénéficiant pas de soutien financier public, il n'y aura donc pas d'encadrement de la collecte. De ce fait, c'est un appel à la bonne volonté des agriculteurs qui est lancé.

Enjeu du test ? « *S'il est concluant et si Cycléa récupère un bon volume de déchets, un partenariat pourra se nouer dans la durée pour faire évoluer la collecte et mettre en place une filière d'élimination des déchets agricoles non dangereux. Plus il y aura d'apports, plus Cycléa s'intéressera aux déchets agricoles, et ceci dans l'intérêt de tous.* »

Contacts : Karine Maignan, chargée de mission « Mise en place d'une filière pérenne de gestion des déchets agricoles non organiques à La Réunion » (0262 94 25 94) ou Gilbert Rossolin (262 98 20 50).

Cycléa : 14, rue Pierre-Brossolette ZAC Mascareignes, Le Port.



En canne, les conditionnement d'engrais et les tuyaux d'irrigation usagés sont les deux déchets non dangereux les plus embarrassants.

La bagasse-énergie valorisée en 2015
pour faire progresser le revenu des planteurs

La recette bagasse-énergie a connu une avancée considérable lors de la révision de la convention canne 2015-2021. Le planteur a reçu 12,32 € contre 8 € prévus initialement.

La recette bagasse-énergie, obtenue en 2009, avait initialement été fixée dans le cadre de la précédente convention canne, à 13 € par tonne de canne, soit 11,05 € pour les planteurs.

Après quelques années favorables, la formule fixée pour le calcul de cette recette (qui incluait une dégressivité année après année), devait entrainer une chute progressive du prix de la bagasse-énergie, dont la part planteur était ainsi passée à 9,41 € en 2014.

De ce fait, en 2015, le prix attendu pour le planteur était de l'ordre de 8 € par tonne de canne. La forte mobilisation de la profession a mis en évidence les enjeux relatifs à la bagasse énergie, 2e source d'énergie renouvelable de l'île fournissant 10% de l'électricité consommée à La Réunion.

Le Premier ministre a alors mis en place deux éléments essentiels pour la filière :

- le niveau de la recette bagasse énergie est désormais moins soumis aux fluctuations puisqu'il ne dépend plus ni des cours du charbon, ni du CO_2 mais uniquement de la teneur en fibre des cannes (de par un coefficient On figurant dans la formule de calcul) ;
- le niveau de la recette bagasse énergie a été porté à 14,5 €/T de canne, soit 12,32 € pour les planteurs.

Cette décision augmente de plus de 4 € la recette pour le planteur par rapport à ce qui était attendu en 2015, si rien n'avait été fait.

Un calcul **de transition**

En 2015, la prime bagasse-production a bénéficié d'un coup de pouce du CPCS. Le niveau de la production de canne 2015 s'étant situé à 1 896 104 tonnes soit à moins de 4 000 tonnes du seuil des 1 900 000 tonnes, le comité interprofessionnel a décidé exceptionnellement d'accorder le montant correspondant à ce seuil. Soit un gain de 20 centimes par tonne pour les planteurs. Une manière de compenser en partie la baisse de richesse constatée (richesse moyenne : 13,28).



La bagasse, une source d'énergie renouvelable.

Désherbant homologué sur canne à sucre

Callisto

Herbicide de post-levée précoce, efficace principalement sur dicotylédones mais également sur certaines graminées





Liseron fleur rouge
Ipomea hedonifolia



Colle colle
Sigesbeckia orientalis



Liane toupie
Ipomea obscura



Margose
Momordica charantia



Perdrairo
Amaranthus sp.



Chardon
Argemone mexicana

Callisto s'utilise 1 à 2 mois après la plantation des cannes ou 1 à 2 mois après la coupe sur mauvaises herbes jeunes, à la dose:

- ***1,5 l/ha seul***

ou

- ***1 l/ha en mélange avec du DICOPUR***

coroi

Des plantes de services entre deux cycles de canne

La dernière récolte d'une parcelle n'est pas toujours immédiatement suivie d'une nouvelle plantation. Deux à trois mois peuvent s'écouler pendant lesquels le sol reste sans culture, voire envahi par les mauvaises herbes. Si le planteur veut conserver sa paille, son enfouissement nécessite plusieurs passages d'outils pour favoriser sa dégradation.



Deux légumineuses en test, entre deux cycles de canne, la crotalaire et le voème.

Un tel itinéraire expose la parcelle à différents aléas:
- risque d'érosion en cas de fortes pluies;
- développement des mauvaises herbes pouvant monter à graines si le passage d'un outil pour les détruire pendant cette période ne peut être réalisé en temps;
- pertes de matière organique, mais aussi d'éléments fertilisants.

Une alternative à cet itinéraire est envisageable en semant une ou des plantes de services afin de:
- réduire les risques d'érosion;
- maîtriser le développement des mauvaises herbes;
- conserver les éléments minéraux, en évitant leur volatilisation ou leur entraînement en profondeur;
- voire enrichir le sol en azote quand des légumineuses, qui fixent l'azote de l'air, sont utilisées.

Afin de mobiliser tous ces services, une première expérimentation avait été conduite fin 2014 sur les Hauts de Sainte-Suzanne chez MM. J.M. et B. Barau. Son principe a été repris en 2015 sur la même exploitation. Deux légumineuses ont été semées séparément, du voème *(Vigna unguiculata)* et de la crotalaire junciforme *(Crotalaria juncea)*. L'effet de ces plantes de services est évalué en comparant les zones semées avec ces plantes à une zone témoin sur laquelle, l'exploitant a mis en œuvre un itinéraire technique conventionnel: enfouissement de la paille aux disques et plusieurs passages pour maîtriser les mauvaises herbes quand elles se sont développées.

Dans cet essai, trois pratiques de préparation du sol ont été couplées aux deux légumineuses testées:
- pas d'exportation de paille; celle-ci est enfouie à l'aide d'une houe rotative à axe horizontal, puis semis de la légumineuse «à la volée localisé»;
- exportation de 75% de la paille, passage de disques lourds puis légers, semis de la légumineuse «à la volée localisé»;
- exportation de 75% de la paille, passages de disques légers, semis de la légumineuse avec des disques puis rouleau.

De la destruction des souches à la plantation de la canne, puis à la conduite de sa culture les années suivantes, tous les travaux réalisés sont définis en co-conception (Encadré ci-dessous) avec les planteurs, qui conservent la maîtrise des décisions à prendre.

Une étude technico-économique

A la rédaction de cet article, la parcelle a été plantée en canne. Les effets des couvertures de légumineuses sur l'enherbement ont été relevés et sont en cours d'analyse.

Avant leur destruction par gyrobroyage ou roulage, 2,7 mois après leur semis, des échantillons des légumineuses ont été prélevés pour estimer leur production de biomasse, mesurer la quantité d'azote mobilisée, et qui sera partiellement disponible pour la canne:
- la production de biomasse en matière sèche oscillait de 3 à 4 t/ha;
- la quantité d'azote mobilisé par le voème était comprise entre 110 à 130 kg/ha;
- celle par la crotalaire variait de 74 à 122 kg/ha.

Après la destruction du couvert des légumineuses par gyrobroyage, un travail réduit du sol a précédé la plantation de canne: passage d'une dent pour pré-tracer les sillons puis plantation directe de la canne avec la planteuse mécanique.

A la récolte, rendements en canne et richesses des diverses modalités seront mesurés, en vue d'une étude pour une approche technico-économique des systèmes testés. Lors de journées «bord champ» les 4, 9 et 10 décembre de nombreuses questions se rapportaient à ce point.

«Dans une démarche agro-écologique des pratiques sont testées afin d'en valider l'intérêt agronomique, économique, voire sociétale en les comparant à des systèmes de référence. Une pratique convenant à une région de l'île, peut nécessiter une adaptation avant d'être développée dans une autre région», nous précise Alizé Mansuy, responsable des expérimentations Dephy Expé canne à sucre à La Réunion.

Un travail **en co-conception**

Dans une expérimentation conduite en co-conception, l'objet de l'expérimentation, les conditions de sa mise en œuvre, son suivi, sont sujet d'échanges entre les partenaires, le planteur et l'équipe de l'Institut technique qui expérimente.

Chaque intervention pouvant avoir une incidence sur la conduite de l'expérimentation fait l'objet d'une séance de travail entre les partenaires.

En co-conception:
- le planteur et l'institut technique partagent leurs savoir-faire réciproques pour faire évoluer une pratique ou innover;
- les contraintes d'exploitation sont prises en compte, tant au niveau de la parcelle, que des équipements;
- au cours des travaux, avec le planteur, il peut être décidé de modifier un itinéraire technique prédéfini, pour répondre à des contraintes inattendues.

Les systèmes canniers intégrant les plantes de services **suscitent l'intérêt des planteurs**

Près de soixante-dix de techniciens, planteurs et acteurs de la filière canne ont suivi, les 4, 9 et 10 décembre derniers, la présentation des expérimentations de «couverture végétale entre deux cycles de canne à sucre». Un programme d'essais conduit par eRcane pour la mise au point de systèmes canniers en cohérence avec une démarche à caractère agro-écologique.



Présentation des essais de plantes de services en salle...



... et sur le terrain.



Crotalaria juncea en fleur.



Gousses de Vigna unguiculata.

En complément de l'expérimentation sur les plantes intercalaires, le programme d'expérimentation Dephy Expé du plan Ecophyto travaille depuis 2014 sur l'utilisation de plantes de services en couverture végétale entre deux cycles de culture de canne. Ces travaux, engagés dans une dynamique de co-conception avec le planteur, se sont poursuivis en 2015. Du voème et de la crotalaire junciforme, aussi utilisée en couverture végétale aux Antilles et dans d'autres pays d'Afrique, ont été semés sur six hectares. Trois techniques de travail du sol et de semis ont été testés soit six configurations au total (Voir page 11). Les trois journées d'information des 4, 9 et 10 décembre ont été une opportunité d'échanges avec les planteurs, mais aussi avec des techniciens de la filière, sur l'expérimentation en cours et les connaissances acquises grâce aux essais conduits en 2014. Lors de ces échanges « bord champ », les planteurs ont montré leur intérêt pour ce recours aux plantes de service plutôt que de laisser le sol nu plusieurs semaines avant une plantation. Les différents services apportés par ces plantes de services ont été discutés :

- maîtrise des mauvaises herbes par leur occupation du sol ;
- mobilisation de l'azote de l'air grâce aux nodosités qui se développent sur leurs racines ;
- réduction des risques d'érosion en cas de fortes pluies ;
- et plus généralement, amélioration des propriétés physiques, chimiques et biologiques des sols.

Recherche de planteurs pour un travail en co-conception

Dans les différentes zones de culture de la canne à sucre de l'île, eRcane souhaiterait travailler avec des exploitants intéressés par le semis de plantes de services entre deux cycles de canne, sur des parcelles dont la plantation ne peut pas suivre immédiatement la dernière coupe.
D'autres thèmes peuvent aussi être proposés, comme des essais de maîtrise mécanique de l'enherbement en repousse, une plantation avec un travail minimum du sol.

Vous êtes intéressés par de telles démarches, merci de contacter Alizé Mansuy ou Vladimir Barbet-Massin au 0262 20 90 93.

Les premières réactions

Lors des visites organisées, l'utilisation de plantes de services dans les systèmes canniers a suscité curiosité et interrogations. Loin d'avoir encore toutes les réponses concernant ces pratiques en cours d'expérimentation, Alizé Mansuy, responsable du réseau Dephy Expé et Benoît Barau, planteur concerné par l'expérimentation, ont répondu aux besoins d'éclaircissement des agriculteurs et techniciens.



Qu'est-ce qui vous a poussé à mettre en place un essai sur les couverts végétaux entre deux cycles de canne ?

B.B.: Nous sommes confrontés sur nos parcelles en replantation à une période de quelques mois où l'énergie (humaine, matérielle, phytosanitaire) fournie pour maîtriser l'enherbement n'est valorisée par aucune production. N'ayant pas le temps ni la main d'œuvre pour planter la canne juste après la dernière récolte, nous nous sommes intéressés à des plantes de couverture qui maîtriseraient l'enherbement tout en diminuant l'érosion et en apportant de la matière organique au sol, voire de l'azote quand des légumineuses sont semées.

A.M.: Les plantes de couverture ou plantes de services, de plus en plus utilisées dans des systèmes de culture canniers et aussi en métropole, ont largement fait leurs preuves quant à leur capacité à maîtriser l'enherbement, réduire les risques d'érosion, enrichir les sols en matière organique.
Depuis 2011, dans le cadre du projet Dephy Expé, nous testions déjà l'utilisation des plantes de services en interrang de la canne. En 2014, lors de sa venue, Frédéric Thomas, agriculteur et rédacteur de la revue TCS, fort d'une expérience d'une vingtaine d'années, nous a largement fait part de l'intérêt d'étendre l'utilisation de plantes de services à cette période entre deux cycles d'une même culture.

Sans référence sur ce sujet pour la canne à La Réunion, ne pouvant tester de telles pratiques sur les surfaces restreintes d'une station expérimentale, il nous fallait intervenir chez des planteurs. Intéressés par la technique, Jean-Marie et Benoît Barau ont accepté, dans une démarche en co-conception (Encadré p11), de tester cette pratique sur leur plantation.

Comment se déroulent les essais depuis deux ans ?

B.B.: Depuis fin 2014, trois essais ont été mis en place. Pour nous, il est primordial d'avoir une réflexion commune avec l'équipe d'eRcane sur le déroulement des opérations, les décisions, les risques à prendre, etc. C'est une démarche concertée dans laquelle eRcane nous apporte une innovation, un suivi, un recul sur sa mise en place, et de notre côté nous partageons avec eux le côté pragmatique et concret de l'exploitation agricole avec nos objectifs et limites. Ce travail en commun prend du temps mais grâce au partage des expériences et des connaissances nous parvenons à surmonter des obstacles qui se présentent et à avancer positivement.

A.M.: C'est très enrichissant de travailler avec des planteurs sur ces thématiques agro-écologiques. Ils sont très impliqués et intéressés par les tests que nous réalisons sur le terrain et les résultats obtenus. Ils nous apportent leur avis, leurs inquiétudes, des idées et trouvent souvent des solutions à des verrous techniques. La démarche en co-conception est primordiale pour avancer et elle nous aide, nous institut technique, à « garder les pieds sur terre » !

Les anciens plantaient des légumineuses dans les systèmes canniers. Les plantes de services testées s'apparentent-elles à cette pratique ancienne ?

B.B.: Il y a 15 ans, mon père avait testé ce type de couvert végétal entre deux cycles de canne en utilisant une légumineuse présente à La Réunion : l'embérique. Cela fonctionnait bien sur l'enherbement mais le problème de disponibilité des semences était un obstacle trop important pour maintenir cette pratique dans le temps. Aujourd'hui, nous avons envie de la réintroduire, mais avant, nous devons être certain qu'économiquement et environnementalement nous nous y retrouvions.

A.M.: Durant les essais, nous avons rencontré quelques « promeneurs » curieux, qui nous expliquaient que ces plantes, et notamment le voème, étaient utilisées sur les interrangs de canne ou entre deux cycles il y a quelques années. L'objectif principal était à ce moment-là économique. Aujourd'hui, la pratique s'apparente à ces systèmes anciens mais avec une entrée agronomique et environnementale comme la réduction des herbicides, l'apport de matière organique ou prévenir les risques d'érosion, voire de lutte contre certains insectes ravageurs. Bien sûr les aspects économiques et de production resteront des enjeux décisifs.

Les systèmes de plantes de services seront-ils possibles sur de petites parcelles, des parcelles en pente, ou seulement sur les grandes surfaces planes ?

A.M.: Nous ne sommes qu'au début de nos expérimentations. Ce qui est sûr, c'est qu'il n'y aura pas un système unique. Les plantes de services ne seront pas forcément la meilleure solution partout. La méthode pourrait s'appliquer à des petites ou moyennes parcelles, en pente ou non. Il faudra voir le contexte et les objectifs de chaque projet, identifier la ou les plantes adaptées et réfléchir aux moyens techniques possibles pour mettre en place ces systèmes.

Quelles sont pour vous les conditions de succès et de transfert de ce système vers les autres planteurs ?

B.B.: Le transfert de cette pratique doit obligatoirement passer par des visites de parcelle. L'agriculteur a besoin de voir, de toucher pour y croire. Bien sûr, l'information par un guide, ou des fiches techniques est importante mais pour que le planteur s'approprie la pratique, le conseil et l'accompagnement sont essentiels.
L'approche économique de la pratique est également primordiale pour la diffusion. On doit savoir ce que ça coûte et combien ça va nous rapporter. Aujourd'hui, même si la protection de l'environnement et de notre santé rentre de plus en plus dans les esprits des agriculteurs réunionnais, le facteur économique reste très important.

Des références techniques **à acquérir**

Ce programme d'expérimentation s'inscrit dans le cadre du volet recherche du plan Ecophyto pour réduire la consommation de produits phytosanitaires dans l'agriculture. Onze sites d'expérimentation - six en stations et cinq chez des planteurs - sont mobilisés pour tester divers systèmes : légumineuses intercalaires à la canne ; méthodes de lutte alternative au tout chimique par des moyens mécaniques ; gestion du paillis et de la fertilisation ; couverts végétaux entre deux cycles ; épandage ; impact variétal sur l'enherbement.
Sept partenaires sont associés dans ce projet porté par eRcane et conduit avec l'appui de toute la filière : la Chambre d'agriculture, CerFrance, le Cirad, les deux lycées agricoles, la FDGDON et Terres Sucre OI.

Une nouvelle homologation pour les cendres de bagasse

L'homologation des cendres de bagasse des centrales thermiques de Bois-Rouge et du Gol confirme leur usage comme amendement chaulant dans les champs. Leur épandage doit respecter des doses maximales à l'hectare.

Les cendres utilisées comme amendement pour corriger l'acidité des sols sont issues de la combustion de la bagasse dans les centrales thermiques pendant les campagnes sucrières. L'homologation des cendres de bagasse en tant que produit amendant a été obtenue le 11 juillet 2015 [1]. Elle s'accompagne d'un certain nombre de dispositions que doit prendre la société Albioma afin de garantir la fiabilité du produit, sa traçabilité, sa stabilité dans le temps et l'impact de l'apport de cendres sur les cannes. L'homologation s'est appuyée notamment sur les essais agronomiques menés par le CTICS en collaboration avec eRcane.

De nouveaux tests d'efficacité nécessaires

Les arrêtés d'homologation définissent certaines conditions d'utilisation. Outre l'information de l'utilisateur sur le produit et ses précautions d'emploi (Voir encadré), des doses maximales d'épandage par hectare sont imposées. L'usage de cendres de bagasse est limité à la plantation, leur incorporation au sol est nécessaire et un délai d'au moins cinq ans entre deux épandages est de rigueur.

Les quantités maximales sont différentes pour les cendres de Bois-Rouge et celles du Gol. La dose maximale d'apport homologuée pour le Gol est de 50 tonnes de matière sèche par hectare (soit 90 tonnes de matière brute). Pour Bois-Rouge, cette dose maximale autorisée est de 26 tonnes de matière sèche par hectare (soit 35 tonnes de matière brute). De nouveaux essais agronomiques sur canne à sucre ont été demandés par l'Anses (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation), pour évaluer l'efficacité des cendres dans les nouvelles conditions d'emploi proposées. Dans le plan de fumure, ces essais devront tenir compte des quantités de phosphore et de potasse apportées par la cendre. Dans l'attente de ces résultats, la quantité de cendres de bagasse à épandre à la plantation est définie grâce à l'analyse de sol, mais ne doit pas dépasser les doses précisées plus haut. Votre plan de fumure peut être ajusté, les techniciens sont disponibles pour apporter leur aide.



[1] Accréditation n° 1-0751 du Cofrac selon la norme NF EN ISO CEI 17025 pour le programme 500 «Matières fertilisantes et supports de culture».

Une fiche «produit» remise au planteur

L'homologation n'induit pas de contraintes supplémentaires dans la distribution des cendres. Quand le planteur vient s'approvisionner en cendres de bagasse à la centrale thermique, il donne son nom, sa remorque est pesée à vide à l'entrée puis pleine à la sortie, afin de connaître la quantité de cendres qu'il emporte. Le planteur se verra désormais remettre une fiche «produit» l'informant sur la composition de la cendre et sur ses conditions d'utilisation. La cendre de bagasse est distribuée en priorité aux planteurs de canne. Le coût de mise à disposition est de 1,5 euro la tonne de produit brut. Les planteurs se faisant livrer en bord de champ le font à leur frais.

Contacts pour la logistique

- Paul Persillon, responsable d'exploitation de CICM, Tél. 0262 43 15 66 - Fax 0262 43 63 08, portable: 0692 70 83 19;
- Au Gol, Marie-Pierre Vesoul, responsable du Pôle Canne, portable: 0692 70 47 49.

30000 tonnes de cendres produites par campagne

Quelques 550000 tonnes de bagasse sont brûlées chaque année dans les centrales thermiques du Gol (ALBIOMA LE GOL - ALG) et de Bois-Rouge (ALBIOMA BOIS-ROUGE - ABR) produisant au total environ 30000 tonnes de cendres brutes.

MVAD : un site web à redécouvrir

Le site web de la Mission de Valorisation Agricole des Déchets vient de faire l'objet d'une complète refonte de sa présentation avec une information actualisée.

Depuis 10 ans, le site «www.mvad-reunion.org» de la Chambre d'agriculture (CA) est l'espace d'information de référence sur les déchets organiques et leur valorisation agricole. Précurseur de l'utilisation du numérique dans l'agriculture réunionnaise, la MVAD a notamment conçu le logiciel FERTI-RUN (CA-Cirad) qui permet de calculer les doses de matières organiques et de complément d'engrais à apporter à une culture. Le coût des engrais minéraux ne cessant d'augmenter, le recours aux matières organiques est de plus en plus d'actualité. De nouveaux essais de fertilisation vont affiner les référentiels techniques à la disposition des agriculteurs. D'où l'intérêt de disposer d'un site d'information clair et bien organisé, couvrant la totalité du sujet: les matières organiques, leur gisement par commune, leurs modes de transformation, valorisation, des fiches par produit, le point sur les essais, les outils et documents techniques. Si, sur le fond, l'information ne change pas, elle est actualisée par la nouvelle présentation et, mieux mise en valeur, elle paraît plus complète. Rappelons qu'outre le logiciel FERTI-RUN, l'agriculteur trouve également (en téléchargement) sur le site de la MVAD le «Guide de la fertilisation organique de La Réunion» ainsi qu'un modèle de cahier d'épandage.

Le mélange écume-cendre : **un 2 en 1**

Le mélange écume-cendre cumule l'effet amendement organique des écumes et l'effet amendement chaulant des cendres, tous les deux ayant un effet fertilisant.

Utilisées comme amendement organique, les écumes, riches notamment en phosphore, sont issues de la décantation et de la filtration du jus de canne. Les deux sucreries produisent ensemble environ 70 000 T par campagne.
Les cendres sont issues de la combustion de la bagasse dans les chaudières de la centrale thermique. Les cendres étant pulvérulentes nécessitent un matériel adapté et une protection des personnes pour leur épandage, à réaliser qu'en l'absence totale de vent.

Quelques **définitions**

Un **engrais minéral** (engrais simple, engrais ternaire...) apporte à la plante les éléments nutritifs dont elle a besoin, sans action améliorative sur les propriétés du sol.
Un **amendement chaulant** (cendre de bagasse, chaux magnésienne), corrige le pH du sol en améliorant aussi ses propriétés physiques, chimiques et biologiques.
Un **amendement organique**, (écumes, fumier ...), améliore les propriétés physiques et biologiques du sol en reconstituant son stock de matière organique (humus). Il peut participer à la nutrition de la culture par la libération d'éléments minéraux.



Au Gol, un mélange d'écumes et de cendres est proposé aux planteurs car il est moins contraignant à épandre. Moins léger que les fines particules de cendre et à la fois plus sec que l'écume seule, le mélange s'épand aisément au moyen d'épandeurs à fumier. Pour des raisons pratiques, ce mélange est de 80 % d'écume et de 20 % de cendre, mais il peut être adapté aux recommandations faites par le Cirad après analyses de sol (optimum agronomique).

Avec la cendre, **j'augmente mes rendements**

Résultats à l'appui, Mickael Atiama, planteur du Sud, fait le constat que la cendre améliore la performance de ses sols.



Mickael Atiama et Emilie Darid, technicienne de Tereos Sucre Ol.

Mickael Atiama exploite 19,90 ha répartis en quatre parcelles irriguées de R570 à Petite-Île et une cinquième non irriguée à Vincendo plantée en R 582. Son rendement moyen est de 130 t/ha grâce au renouvellement régulier de ses souches au rythme annuel de deux à trois hectares. Ses parcelles reçoivent de la cendre à chaque plantation, sauf à Vincendo en raison de la proximité des habitations. «*Les anciens disaient que la cendre était bonne pour la terre. J'ai constaté que c'était vrai : la cendre améliore la productivité du sol, mais aussi la rétention d'eau, et garde le sol frais. Depuis que je l'utilise, ma production de canne a augmenté*».

Un essai pour comparer écume et cendre

Dans une approche empirique, avec l'appui d'Emilie Darid, conseillère technique chez Tereos Sucre Ol, Mickael Atiama ne s'est pas lancé à l'aveuglette : «*J'ai comparé les rendements de six rangs de canne de 120 m de long chacun recevant de l'écume à ceux de six rangs avec de la cendre. Les amendements ont été épandus avec un épandeur à fumier. La zone d'écume a produit 16 tonnes de canne et j'en ai récolté 17,5 pour la cendre. C'est ce qui m'a décidé en préférant ainsi la cendre pour corriger le pH de mon sol*».
Le coût de la prestation d'épandage par un particulier, peut varier de 200 à 250 euros/ha. Pour la livraison, Mickael Atiama utilise le service payant mis en place par la sucrerie du Gol. «*J'indique au chauffeur où vider la cendre et il se charge du reste. Les deux opérations - livraison et épandage - sont éligibles aux aides européennes Feader, ce qui en réduit le coût final*».

La logistique, une contrainte à surmonter

Outre une méconnaissance des propriétés de la cendre, sa manipulation est parfois un frein à son utilisation. Sa vulnérabilité au vent est souvent dissuasive dans une région assez ventée. Le défaut d'un matériel adapté à son épandage nécessite de faire appel à un prestataire ou d'utiliser un godet pour l'épandre. La technique se révèle peu pratique en la matière, demande du temps et n'assure pas une répartition régulière du produit. Elle impose aussi de disposer de petits tas de cendre sur la parcelle, soumis aux effets du vent. Une alternative consiste à l'épandre mélangée avec de l'écume (Voir par ci-dessus).

Malgré des contraintes, une opération rentable

La démarche de Mickael Atiama montre que malgré le coût qu'il représente, l'appel à un prestataire se révèle intéressant au regard de ses résultats. En termes d'impact sur la production, le planteur cite l'exemple d'une de ses dernières plantations où il a épandu de la cendre. Plantée à la mi-octobre 2014, cette parcelle a été coupée la première semaine de décembre 2015. «*En 2015, j'ai récolté 166 tonnes avec des cannes vierges !*» constate Mickael Atiama. Jusque-là, ce planteur ne s'était pas trop préoccupé des quantités épandues : il utilisait la cendre en fonction de son quota et selon ses besoins. Il a pris acte des nouvelles normes en vigueur. «*Elles ne sont pas de nature à modifier mon choix en faveur de la cendre*» affirme-t-il.

Le Rita Canne **se met en place**

Le réseau d'innovation et de transfert agricole canne (Rita canne) a constitué ses quatre premiers groupes de travail sur des thèmes jugés prioritaires : lutte contre les mauvaises herbes, fertilisation, irrigation et plantation-travail du sol. Un cinquième groupe, relatif à la formation complétera prochainement ce dispositif.



Le RITA Canne a été présenté aux planteurs et aux techniciens dans les différents Pôles Canne.

Rita: ce nouveau sigle s'installe dans le paysage de la filière canne. Cette mise en réseau des acteurs de la filière a pour ambition de donner un nouveau souffle à leur coopération. Le Rita se doit de favoriser le transfert aux planteurs des innovations issues de la recherche et de l'expérimentation agronomiques, et en amont de cette démarche, de prendre en compte les préoccupations de la filière. Fondé sur des projets déjà en place, le Rita Canne a été lancé lors de son premier comité de pilotage le 26 juin 2015. En ce début d'année 2016, de premiers groupes de travail ont été créés autour de thématiques majeures conditionnant la production de canne : la lutte contre l'enherbement, la fertilisation, l'irrigation, la plantation et travaux de sol. Ces groupes sont constitués de différents partenaires de la filière. Les planteurs sont invités à y participer pour :

- les alimenter de leurs réflexions techniques, économiques ;
- traduire leurs besoins en formation, afin de favoriser le transfert de techniques innovantes, voire de gestion de leur exploitation.

Groupes de travail, formation, transfert

« Le Rita Canne ne part pas de rien. La filière dispose de moyens de recherche et d'expérimentations significatifs, de techniciens, proches des planteurs. Toutefois, ces compétences et les pratiques collaboratives antérieures à la création du Rita, demandent à être renforcées et harmonisées pour un transfert plus performant des messages techniques vers les planteurs. Une meilleure prise en compte de leurs préoccupations devraient aussi émerger de leur intégration aux groupes de travail thématiques », explique Daniel Marion, animateur du Rita Canne.

Transfert et Formation sont bien au centre des préoccupations de la démarche Rita.

Si ces actions sont déjà en cours sous différentes formes, elles seront renforcées : visites de parcelles, démonstrations, articles de la presse agricole, revue Cano canne, fiches techniques, formations par les organismes agréés, séminaires techniques Artas.

Les instances du Rita

Au plan organisationnel, le comité de pilotage régional (CPR) du Rita Canne a pour rôle de faciliter l'émergence et la réalisation de projets de recherche et de développement, d'expérimentation et de transfert aux bénéfices des producteurs et ceci en cohérence avec les objectifs du PDRR (Programme de développement rural pour La Réunion). Il valide le contenu des projets soumis par les acteurs du Rita, ainsi que le montage financier des projets. Il assure la cohérence de l'ensemble des actions du Rita au niveau local. Présidé par la DAAF, il réunit deux fois par an des représentants du Département, de la Région, de la Chambre d'agriculture, d'organismes de recherche et de développement. Participent aussi aux réunions du CPR, les deux animateurs nationaux du Rita, les animateurs locaux des Rita horticole et animal, des planteurs, et tout autre participant occasionnel pouvant être sollicité pour son expertise technique ou scientifique.

Le prochain CPR du Rita canne se tiendra le 9 juin 2016. Depuis sa deuxième réunion, il a été décidé que chaque rencontre du CPR soit consacrée à un thème en particulier : fin novembre, la fertilisation organique était à l'ordre du jour (les pratiques actuelles, les recherches en cours, les besoins, les freins, etc.). L'irrigation sera traitée lors du CPR du 9 juin, une animation technique orchestrée par la Chambre d'agriculture.

Gislain Soubadou, responsable du département canne à sucre de la Chambre d'agriculture

La Chambre **pleinement engagée**

Par ses élus et par ses missions de conseil et de formation, la Chambre a un rôle fondamental à jouer au sein du Rita. Le lancement du réseau s'est fait dans les locaux de la Chambre au mois de juin dernier, avec une forte présence des élus qui ont bien accueilli l'outil. La Chambre sera un relais pour faire remonter les attentes des planteurs aux autres partenaires.

Le Rita, c'est aussi un cadre de financement pour lancer des projets. Dans ce cadre, la Chambre va mener des essais au champ en canne à sucre sur les effets de la fertilisation mixte, minérale et organique, sur six ans dont les références acquises seront diffusées aux agriculteurs. Fertirun, l'outil numérique d'aide à la fertilisation, va pouvoir être mis en ligne. Pour les irriguants, un nouveau disque d'irrigation conçu par nos conseillers à l'irrigation, va être édité et largement diffusé.

La Chambre met en place chez des agriculteurs des parcelles de démonstrations de techniques nouvelles ayant fait leurs preuves. Pour 2016, six parcelles ont été retenues, réparties dans le Sud, l'Ouest et l'Est. Elles sont dédiées au fractionnement de la fertilisation et au désherbage chimique raisonné. La troisième thématique sur l'amendement chaulant verra le jour dans le courant de l'année. Ces parcelles seront des outils pédagogiques pour le conseil et la formation.



Patrick Thomas, responsable du service agronomique de Tereos Sucre OI

Une plus grande cohésion dans les actions



En tant qu'acteurs du développement agricole, nous participerons à tous les groupes thématiques. C'est d'abord au niveau du choix des axes stratégiques de travail, de la planification et du pilotage des actions de d'accompagnement que le Rita crée du nouveau. En coordonnant et en structurant mieux les actions, il renforce la cohérence des programmes d'accompagnement, la cohésion entre les organismes et leurs équipes sur le terrain. Le Rita doit nous rendre plus efficaces et plus complémentaires dans l'accompagnement du planteur en nous rapprochant encore plus de ses besoins concrets.

Le transfert des connaissances se fait déjà, et notre rôle est de l'accentuer, de le prolonger dans le temps car les techniques culturales évoluent et parce que nous devons produire plus et mieux. Si les planteurs sont à l'écoute des techniciens, ils apprennent également beaucoup de leurs propres expériences et de ce qu'ils voient chez leurs voisins.

Le Rita Canne prévoit d'accentuer la prise en compte de ces expériences et des besoins du terrain, et c'est une bonne chose.

Il faut maintenant passer à la vitesse supérieure en conciliant davantage le besoin d'évolution des techniques culturales avec les attentes concrètes du planteur. Tenir compte des attentes des planteurs, c'est se mettre à leur écoute. Entre la recherche qui nous montre l'avenir et les préoccupations immédiates de l'agriculteur, il y a la place pour la diffusion d'innovations intermédiaires qui feront évoluer les pratiques par étapes.

COATIS : le site internet dédié aux Rita

Le site web national des Rita, http://www.coatis.rita-dom.fr, a été officiellement lancé lors des Journées nationales Rita qui ont lieu chaque année pendant le Salon International de l'Agriculture. Ce site se nomme « COATIS » pour « Communication en Agriculture pour le Transfert des InnovationS ». La conception de cet outil numérique dédié aux Rita a été confiée au Cirad. Il met à la connaissance de tous les travaux réalisés dans le cadre des trois réseaux. Des liens renvoient vers les sites des organismes agricoles et instituts techniques impliqués dans les Rita. On y trouvera très prochainement celui du nouveau site « Canne-Progrès » en cours de construction.



Tout un chacun peut :

- naviguer sur Coatis, il suffit pour cela de s'enregistrer lors de son premier accès ;
- y positionner une information, un document, un rapport, en s'adressant à l'animateur concerné :
  - Rita animal à La Réunion, Pascale Achard (p.achard.frca@orange.fr) ;
  - Rita canne à La Réunion, Daniel Marion (marion@ercane.re ou daniel.marion@cirad.fr) ;
  - Rita horticole à La Réunion, Guillaume Insa (insaguillaume@armeflhor.fr) ;
  - Rita Guadeloupe, Manuel Gerard (manuelgerard2@gmail.com) ;
  - Rita Guyane, nouvel animateur attendu ;
  - Rita Martinique, Isabelle Jean-Baptiste (transinnov@ martinique.chambagri.fr) ;
  - Rita Mayotte, Elodie Savignan (elodie.savignan@educagri.fr).

Désherbage : mieux partager

Un guide de bonnes pratiques du désherbage, des rencontres entre techniciens et planteurs, des expérimentations dont les résultats conduisent à des premières préconisations : les initiatives se multiplient pour diminuer l'utilisation des produits phytosanitaires, mettant l'accent sur le transfert des connaissances.

Même si elle exige un recours aux produits phytosanitaires moindre, à l'hectare, que sur d'autres cultures, la canne à sucre couvre plus de la moitié des surfaces agricoles de l'île : elle est, de ce fait, une consommatrice importante d'herbicides. Depuis plusieurs années, la filière est donc mobilisée pour trouver des réponses aux exigences de réduction de l'utilisation des herbicides posées par le plan Ecophyto. Les nombreuses expérimentations déjà menées ou en cours ont servi à constituer une base de connaissances qui ne cesse de s'élargir, à la fois sur l'utilisation raisonnée des produits et les techniques alternatives au désherbage chimique. Le transfert de ces connaissances aux agriculteurs, pour leur bonne mise en œuvre dans les exploitations, devient un enjeu majeur. Plusieurs initiatives récentes visent cet objectif : la réalisation d'un guide de bonnes pratiques de désherbage en canne à sucre, la création, au sein de la Chambre d'agriculture, d'un poste ayant pour mission le transfert des acquis de la recherche aux techniciens et aux planteurs, l'organisation de rencontres professionnelles... Caro Canne fait le point.



Démonstration de désherbage mécanique.

Un nouveau guide de bonnes pratiques

Réalisé à l'initiative de la Chambre d'agriculture et d'eRcane, un guide intitulé « Les bonnes pratiques de désherbage de la canne à sucre » sera prochainement remis à tous les planteurs et techniciens de l'île.



Dans le cadre des actions de communication sur le plan Ecophyto, un appel à projet portant sur la réduction de l'utilisation des pesticides est lancé tous les ans, dans chaque région de France. En 2015, la Chambre d'agriculture de La Réunion, de concert avec eRcane, a proposé la réalisation, avec des partenaires de la filière, d'un ouvrage de vulgarisation présentant à la fois les bonnes pratiques en matière d'utilisation des produits sanitaires et les techniques alternatives au désherbage chimique.

L'idée a été retenue et la coordination du projet confiée à Didier Vincenot (Chambre d'agriculture), animateur régional du plan Ecophyto. Avec eRcane, le Cirad, Coroi et Tereos Sucre OI ont aussi contribué à la rédaction de l'ouvrage, actuellement en cours de finalisation et qui aura pour titre : « Les bonnes pratiques de désherbage de la canne à sucre, île de La Réunion, 2016 ».

Le premier chapitre, intitulé « Pesticides, santé et environnement », présente ce que l'on sait à ce jour de l'impact des produits phytosanitaires sur la santé humaine, celle des agriculteurs qui les manipulent et, au-delà, celle de la population qui consomme l'eau potable et des produits alimentaires ayant pu être en contact avec des produits de traitements.

Le deuxième chapitre de l'ouvrage (« Comment bien maîtriser les mauvaises herbes ») est plus technique. Il contient notamment toutes les informations pratiques pour bien régler un pulvérisateur.

« Nous avons tenu à traiter les sujets avec précision et simplicité, souligne Didier Vincenot. Avant de parler des produits phytosanitaires, nous présentons les étapes à suivre pour maîtriser l'enherbement. Des témoignages de planteurs au sujet de leurs pratiques de désherbage ont été recueillis. Globalement, l'état actuel de nos connaissances locales sur le sujet a été compilée ». 44 espèces de « mauvaises herbes » sont ensuite présentées, par grands groupes de même comportement. Pour chacun de ces groupes, sont détaillés les produits homologués, les dosages recommandés et l'indice de fréquence des traitements.

Le troisième et dernier chapitre est consacré aux perspectives de nouvelles pratiques de désherbage économes en pesticides. Il contient cinq fiches techniques :

- trois d'entre elles présentent des techniques déjà éprouvées : le désherbage mécanique de l'inter-rang, le fanage de la paille de canne et le désherbage manuel de rattrapage au moment de l'épaillage ;
- deux autres ont pour objet des techniques en cours d'expérimentation : la culture de plantes de services sur l'inter-rang d'une part, les couvertures végétales entre deux cycles de canne d'autre part.

Tiré à 5 000 exemplaires, le guide « Les bonnes pratiques de désherbage de la canne à sucre » sera remis à tous les planteurs et tous les techniciens « canne » de l'île. Il sera également distribué dans la centaine de points de ventes de produits phytosanitaires que compte La Réunion. Il sera utilisé comme support pédagogique par les techniciens.

les connaissances

Bulletin de santé du végétal ÉCOPHYTO

AGRICULTURES & TERRITOIRES

fdgdon

Ils ont contribué au guide

Joseph Antoir (Chambre d'agriculture), Vladimir Barbet-Massin (eRcane), Jean-Jo Esther (eRcane), Regis Goebel (Cirad Montpellier), Christophe Gossard (Coroi), Emmanuelle Goux (Chambre d'agriculture), Fabrice Le Bellec (Cirad, Réunion), Ludovic Maillary (DAAF), Eric Maillot (Chambre d'agriculture), Alizé Mansuy (eRcane), Daniel Marion (eRcane/Cirad Réunion), Pascal Marnotte (Cirad, Montpellier), José Martin (Cirad, Réunion), Philippe Rondeau (Tereos Sucre Oi), Gilbert Rossolin, Gislain Soubadou, Luc Vanhuffel, Didier Vincenot (Chambre d'Agriculture).

Chaque mois, lisez le BSV !

Dans le cadre du plan Ecophyto et du réseau d'épidémiosurveillance, un Bulletin de Santé du Végétal est édité chaque mois pour quatre grands types de cultures. Le BSV «canne à sucre» rend compte des observations effectuées sur plus de neuf parcelles, réparties dans toute l'île : météo du mois écoulé, stade de croissance de la canne, état phytosanitaire des cultures, niveau d'enherbement, mauvaises herbes et ravageurs éventuellement présents. A vocation prédictive, ces informations permettent d'anticiper les possibles problèmes phytosanitaires à venir au champ. Des présentations plus détaillées d'une mauvaise herbe ou d'une maladie, et des méthodes alternatives à la lutte chimique pour s'en débarrasser, figurent également dans chaque BSV, en fonction des observations.
La lecture du BSV nécessite une connexion internet pour accéder au site www.bsv-reunion.fr. Si vous n'êtes pas connecté, vous pouvez demander une version imprimée à votre Pôle Canne, à votre technicien...

Mission : transfert des connaissances

Luc Vanhuffel a intégré la Chambre d'agriculture en septembre dernier avec pour mission le transfert des connaissances en matière de réduction de l'utilisation des pesticides.

Ingénieur agronome spécialisé dans les régions chaudes, Luc Vanhuffel a pris ses fonctions en septembre 2015 à la Chambre d'agriculture de La Réunion. Après dix années passées à Mayotte, il vient animer, sur un poste nouvellement créé, le réseau de transfert de connaissances liées au plan Ecophyto pour la réduction de l'utilisation des pesticides. «*Tous les techniciens agricoles font du transfert de connaissances, mais pas forcément dans le domaine des techniques alternatives au désherbage chimique et à la réduction des pesticides*, explique-t-il. *Or, des résultats obtenus dans le cadre de divers projets d'expérimentation et de Recherche & Développement à La Réunion sont maintenant transférables. Il ne faudrait pas que tout cela tombe dans l'oubli*».
Sa mission est transversale à toutes les cultures : canne à sucre, maraîchage, horticulture... Dans un premier temps, Luc Vanhuffel a ciblé les techniciens de la Chambre d'agriculture, en les accompagnant sur le terrain et en leur proposant des sessions de sensibilisation. Il s'appuie sur divers outils, dont le nouveau «Guide tropical», guide pratique de conception des systèmes de culture tropicaux économes en produits phytosanitaires, édité il y a quelques mois dans le cadre du plan Ecophyto. L'ouvrage recense les connaissances acquises dans les différents Départements d'Outre-Mer.
«*Je m'appuie également sur les réseaux DEPHY FERME pour organiser les premières rencontres professionnelles avec les agriculteurs*», poursuit Luc Vanhuffel. Un groupe de producteurs de mangues a inauguré la démarche, le 28 octobre dernier. Le 23 février, ce sont les producteurs de canne du sucre qui ont été invités à une matinée d'échange et de visites d'expérimentations sur le site du lycée agricole de Saint-Joseph (Voir pages suivantes). De nouvelles sessions seront bientôt proposées aux planteurs de canne des autres bassins de production.



DEPHY : premières rencontres professionnelles dans le Sud

Les premières rencontres professionnelles «DEPHY Canne à sucre» étaient organisées le 23 février à Saint-Joseph, pour une matinée d'échanges entre techniciens et planteurs.



Matinée d'échanges au lycée agricole de Saint-Joseph.

Une cinquantaine d'agriculteurs et de techniciens du Sud ont répondu à l'invitation de la Chambre d'agriculture, le 23 février dernier au lycée agricole de Saint-Joseph, pour faire le point sur la problématique des herbicides et la nécessité de réduire, à terme, leur utilisation. Une préoccupation largement partagée, en ce début d'année chaud et pluvieux : des conditions qui donnent aux mauvaises herbes les meilleures chances de prospérer ! Organisée en partenariat avec le Cirad et eRcane et animée par Luc Vanhuffel de la Chambre d'agriculture (Voir page précédente), la matinée a d'abord porté sur les résultats des neufs exploitations participant depuis 2010 à la démarche du réseau FERME DEPHY Canne à sucre, animé par Joseph Antoir (Chambre d'agriculture). En six ans, les fermes du réseau ont globalement pu réduire leur indice de fréquence de traitements herbicides jusqu'à 44 % en 2014, par un meilleur choix des traitements en fonction des adventices présentes, en plantant des variétés plus adaptées à leur zone, en épaillant les cannes, en pratiquant le désherbage mécanique, en étalonnant les pulvérisateurs, en traitant plus précocement...

Richard Tibère, du Cirad, a pour sa part présenté les expérimentations de lutte biologique en cours contre le foreur de tige, dont l'une (plantation en bordure de champs d'une plante « piège », l'*Erianthus*) a déjà permis de diminuer de moitié les dégâts provoqués par les larves.

Alizé Mansuy (eRcane) a quant à elle fait un point sur les techniques testées par Dephy Expé sur 11 sites, pour réduire le recours aux produits phytosanitaires sur la canne. Parmi elles : le désherbage mécanique, possible quand la canne ne dépasse par un mètre de haut. Une démonstration sur une des parcelles du lycée agricole, un peu plus tard dans la matinée, a été l'occasion d'évoquer les différents matériels disponibles sur le marché.

Autre expérimentation menée sur place et présentée par José Martin (Cirad) : l'épaillage systématique des cannes sur une parcelle plantée en 2013 et qui donne de bons résultats en termes de réduction des traitements herbicides.

De son coté Jean-Jo Esther (eRcane) a fait une nouvelle présentation de la plaquette de conseil sur les herbicides éditée en 2014.

Vers une meilleure gestion de l'usage du 2,4-D

Le 2,4-D est une substance active qui entre presque systématiquement dans la composition des mélanges employés en postlevée, d'où les volumes importants qui sont consommés annuellement à La Réunion. Sur ce constat, le réseau herbicide s'est penché sur des expérimentation avec d'autres dosages de cet herbicide. «Sur le terrain, explique Jean-Jo Esther, technicien en malherbologie à eRcane, la pression des mauvaises herbes, et plus particulièrement celle des lianes, peut conduite les planteurs à appliquer deux traitements dans lesquels ils emploient le 2,4-D à la dose pleine. Il n'est donc pas étonnant que le volume de 2,4-D vendu soit plus important que si ce produit n'était appliqué qu'une fois».
Des essais ont été lancés en 2015 afin d'évaluer l'efficacité de différents mélanges dans lesquels le 2,4-D est employé à demi-dose. «Ces essais se poursuivent et il est encore trop tôt pour en tirer des conclusions définitives vis-à-vis de toutes les espèces que le 2,4-D maîtrisent à 2 l/ha, poursuit Jean-Jo Esther, mais les premiers résultats montrent que bien souvent, qu'en mélange à 1 l/ha, il est aussi efficace qu'à deux litres».
Parmi les résultats dont nous disposons déjà, en postlevée, le mélange ternaire Sencoral (0,625 kg/ha) + de Callisto (0,75 l/ha) + 2,4-D (1 l/ha) est particulièrement performant. Dans ce mélange, chacun des trois herbicides est utilisé à 50 % de sa dose homologuée, avec ainsi la possibilité d'une seconde application en cas de nouvelles levées nécessitant d'intervenir.

Utilisation des herbicides: **paroles de planteurs**

Comment les agriculteurs s'adaptent-ils à la nécessité de réduire les traitements herbicides? Caro Canne a recueilli quelques témoignages auprès de participants aux dernières rencontres professionnelles de Saint-Joseph, en février.



Jean-François Moutama
«Je crois aux plantes de couverture»

«Pendant trop longtemps, on nous a dit qu'il fallait que les parcelles soient propres, témoigne Jean-François Moutama, planteur au Gol. *Aujourd'hui, on nous parle d'indice de fréquence de traitement, qui reste théorique. La notion de seuil n'est pas très présente aux esprits. L'objectif du planteur, c'est de maîtriser l'herbe. Le problème ne se poserait pas s'il n'y avait pas celui de la main d'œuvre: on ne peut plus travailler à la main. Pour ma part, je crois beaucoup aux plantes de couverture et je me rapproche actuellement du Cirad pour voir comment les utiliser. Il y a aussi la solution du paillage, mais il ne faut pas oublier que nos camarades éleveurs ont besoin de paille pour nourrir les bêtes. Et nous, nous avons besoin de leur fumier si l'on veut développer la fertilisation organique*».

Alexandre Hoareau
«Miser sur les nouvelles variétés»



Jeune planteur de 26 ans, Alexandre Hoareau est installé depuis 2008 à Petite-Île, où il cultive, avec son frère, 5.7 hectares de canne tout en développant une activité de maraîchage et d'arboriculture. Il est titulaire d'un BEPA et d'un Bac Pro Agricole. «*Au cours de nos études, on nous parlait déjà de la nécessité de réduire les doses de pesticides, dit-il. Mais dès qu'on se retrouve à la tête d'une exploitation, on reprend vite les habitudes de nos parents et le désherbage tout chimique. On a tout de même réussi à réduire les quantités de produits utilisées, en traitant majoritairement avec un pulvérisateur à dos, pour un désherbage plus ciblé. Nous avons également obtenu de très bons résultats en plantant les nouvelles variétés (R582, R583, R585, R586) à la place de la R570 sur plusieurs de nos parcelles, qui s'étagent entre 300 et 700 mètres d'altitude. La différence de vitesse de pousse est très importante. Non seulement on obtient des rendements de 130 à 140 tonnes à l'hectare (avec R585) là où on n'en récoltait que 70 ou 80, mais les nouvelles variétés prennent aussi le dessus beaucoup plus vite sur les mauvaises herbes. Avec R570, il nous fallait souvent trois passages d'herbicides. Maintenant, un traitement en prélevée et un en postlevée suffisent*».

Pemal Tailamé
«Traiter rapidement»



«*J'ai beaucoup d'herbes et de lianes sur mes parcelles et avec la superficie de mon exploitation –18 hectares– je ne peux traiter que chimiquement. Mais j'essaie de diminuer les doses, progressivement, grâce aux conseils de la Chambre d'agriculture. J'y arrive, en traitant rapidement, en prélevée. Puis je fais un peu d'arrachage manuel et des traitements de rattrapage, à faible dose. Mais surtout, et depuis longtemps, j'épaille les cannes*».



Gilbert Bafinal
«Surtout épailler»

Gilbert Bafinal cultive 15 hectares à la Ravine-des-Cabris, dont 10 sous irrigation. Son exploitation fait partie du réseau DEPHY FERME Canne et dans ce cadre, il surveille avec attention l'évolution des quantités de produits phytosanitaires qu'il met en œuvre pour désherber. «*Ma motivation est à la fois écologique et économique, explique-t-il. J'ai beaucoup d'enherbement sur mes parcelles. Au départ, mon IFT (Indice de Fréquence de Traitements) était de 6,8, j'ai déjà pu le faire baisser à 5,6. Avant, j'attendais que les mauvaises herbes aient poussé pour m'en occuper, avec un traitement trop tardif. Aujourd'hui, je traite en prélevée : dès lors, le plus gros du travail est fait, il ne me reste en général qu'un peu de rattrapage*». Si le planteur a fait une expérience de resserrement de rangs, pour que la canne «ferme» plus vite, qui s'est avérée peu concluante (*«ça complique trop le passage du tracteur»*, dit-il), il estime que l'épaillage contribue pour beaucoup à la réduction du recours aux pesticides. «*C'est du travail, il faut couper les premières feuilles sèches dès que la canne atteint un mètre, souligne-t-il. Mais les résultats sont là, les pailles préservent l'humidité du sol et empêchent les mauvaises herbes de pousser*».

Reconnaître les mauvaises herbes au champ... **avec son téléphone !**

Le nouveau portail collaboratif www.wikwio.org, conçu par un réseau de malherbologues de l'océan Indien, offre cette possibilité. Mais aussi une masse d'informations sur les mauvaises herbes présentes dans la région.

Vous découvrez dans une parcelle une mauvaise herbe qui vous est inconnue, ou vous peinez à combattre une espèce particulièrement problématique ? Il existe depuis peu un nouveau moyen d'identification des adventices : le portail internet www.wikwio.org.
Sa création résulte d'une démarche régionale soutenue par le programme ACP Sciences et Technologies de l'Union Européenne et portée par cinq institutions : le Cirad, l'Institut français de Pondichéry en Inde, l'Institut de recherche sur l'industrie de la canne à sucre (MCIA/MSIRI, île Maurice), le Centre national pour le développement rural FOFIFA, Madagascar) et le Centre National de Documentation et de Recherche Scientifique (CNDRS) des Comores.



Wikwio (Weed Indentification and Knowledge in the Western Indian Ocean, «Identification et connaissance des mauvaises herbes dans l'océan Indien occidental») vise à animer un réseau de scientifiques, de techniciens d'enseignants, étudiants, de professionnels de l'agriculture qui consolidera les connaissances existantes sur les adventices et sur les pratiques de lutte contre ces dernières, tout en facilitant le partage de ces connaissances.

Le site fonctionne comme une plate-forme collaborative où chaque contributeur (y compris les simples citoyens intéressés par le sujet) peut apporter des informations nouvelles ou soumettre une question. Les partenaires ont constitué une base de données commune et édité un logiciel de reconnaissance des mauvaises herbes, mentionnant le nom local de l'espèce dans chaque pays où elle a été recensée. L'ensemble du site est accessible en libre accès. Ce portail est associé à deux application mobiles pour tablettes ou smartphones, WIKWIO Citizen Science pour la collecte d'observations et WIKWIO IDAO pour l'identification. Ces deux applications sont disponibles gratuitement sur App Store et Google play.

Collecte des EVPP

14, 15 et 16 juin 2016

Comme tous les deux ans, la Chambre d'agriculture organise en juin une collecte des emballages vides de produits phytosanitaires (EVPP).

Plusieurs types d'emballages sont concernés :
- tous les bidons vides de produits phytosanitaires en matière plastique dont la capacité est inférieure ou égale à 25 litres ;
- tous les bidons vides des produits d'hygiène de l'élevage laitier ;
- tous les sachets plastiques et boîtes (papier, carton ou multi-matériaux).

Les bidons doivent être parfaitement rincés, séchés et apportés en vrac au point de collecte. Les bidons contenant de l'eau ou des traces de produits seront refusés.

Les bouchons doivent être placés à part dans un sachet plastique. Les boîtes et sachets doivent être vidés le plus possible, fermés et pliés, et ne doivent pas être mélangés avec les bidons plastiques.



10 points de collecte sur toute l'île :
- CANE à Sainte-Rose et Saint-André
- Coopérative Corbeil à La Saline
- Fermes et Jardins à Saint-Louis
- Gamm Vert à Saint-Paul, aux Avirons et à Petite-Île
- Hortibel à Saint-Pierre (ZI n°3)
- PRO AGRI à Saint-Benoît
- SICA Lait à la Plaine-des-Cafres

Maurice

Taux d'extraction au plus bas en 2015

L'île Maurice a connu en 2015 des conditions climatiques proches de celles de La Réunion. Elles ont produit les mêmes effets. Combinées à des pluies régulières, les températures anormalement douces de l'hiver austral ont ralenti la fabrication de saccharose par les cannes et le taux d'extraction au terme de la campagne a été historiquement bas.

Les quatre usines de l'île-sœur ont broyé au total 4 004 301 tonnes et produit 366 070 tonnes de sucre avant raffinage. Le taux d'extraction s'élève donc à 9,14%, loin de la moyenne des cinq années précédentes (10,31%).

« Il faut même remonter très longtemps en arrière, aux années cinquante et soixante, quand les sucreries étaient beaucoup moins performantes qu'aujourd'hui, pour retrouver des taux aussi bas », souligne Salem Saumtally, directeur du MSIRI (Mauritius Sugarcane Industry Research Institute).

Le facteur climatique est la principale explication de ce recul. La pluviométrie a été excédentaire, par rapport aux valeurs moyennes, pendant quasiment tout l'hiver austral, jusqu'au mois d'octobre. De plus, les zones de production du centre et de l'Est du pays ont souffert d'un manque d'ensoleillement qui a également affecté les rendements. Le tonnage total de 2015 est quasiment équivalent à celui de 2014, alors que les surfaces récoltées ont légèrement augmenté (52 730 hectares, contre 50 694 l'année précédente). Cette remontée de la sole cannière résulte principalement d'un programme d'épierrage et de réhabilitation sur des petites exploitations, grâce auquel de nombreuses parcelles ont été remises en culture.

La richesse des cannes a d'autre part souffert d'un calendrier perturbé par un mouvement social qui avait bloqué les sucreries en décembre 2014. De ce fait, la récolte avait dû se prolonger jusqu'au 2 février 2015. Sur des superficies importantes, les cannes ont donc commencé leur repousse en retard et ont été coupées après seulement dix mois de croissance.



Herbicide sélectif de la canne à sucre

Camix



Herbicide de pré-levée, post-précoce, efficace sur un grand nombre d'adventices monocotylédones et dicotylédones, présentes dans les parcelles de canne à sucre.

En pré-levée, CAMIX contrôle plus particulièrement :

Les monocotylédones



Les dicotylédones



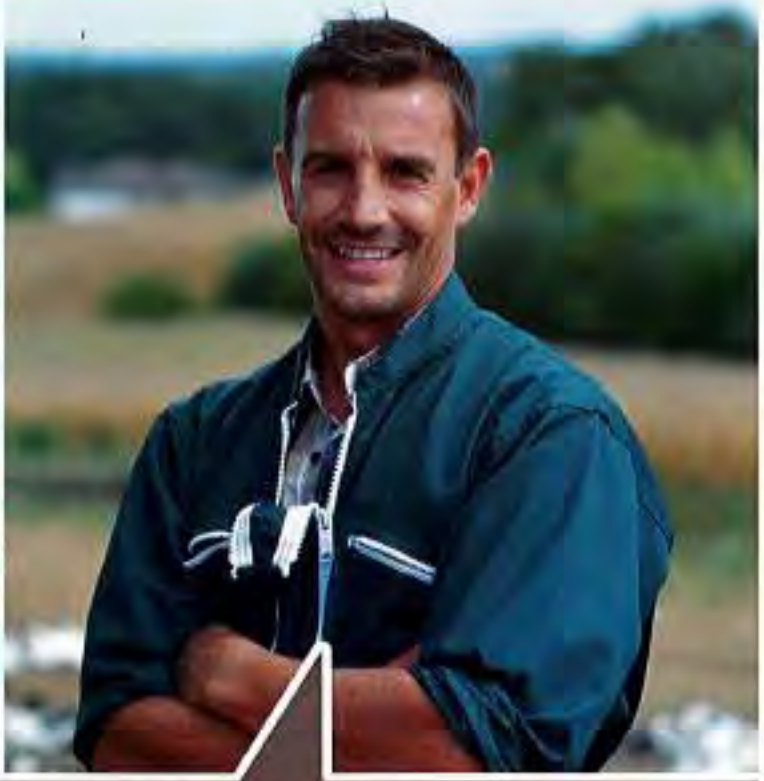
CAMIX s'utilise à 3,75l/Ha et s'inscrit dans le cadre du désherbage précoce, préservant ainsi tout le potentiel de rendement de la canne.

EXPLOITANTS **AGRICOLES**

METTONS EN PLACE **LA COMPLÉMENTAIRE** SANTÉ DE VOS SALARIÉS







J'AI UN VRAI PARTENAIRE **AVEC MOI**

Assurance Santé de vos salariés agricoles
à retrouver sur groupama.fr

0262 300 300
appel non surtaxé

Groupama
Toujours là pour moi.

Voir conditions en agence. 0262 300 300 appel non surtaxé. Caisse Régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles - **Groupama Océan Indien** - 7 rue André Lardy BP 103 97438 Sainte Marie. Entreprise régie par le Code des assurances et soumis à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - 61 rue Taitbout 75009 Paris - Document et visuels non contractuels Service Communication GOI - Crédits photos : Bsing - Shutterstock - Avril 2016.